



Rhône-Alpes Région

**ASSEMBLEE PLENIERE REGIONALE  
11 & 12 Décembre 2014**

**PROGRAMME REGIONAL POUR LA RENOVATION  
ENERGETIQUE  
DES BATIMENTS EN RHONE-ALPES**

**Intervention de Corinne MOREL-DARLEUX,  
Groupe Front de Gauche : communistes, Parti de Gauche,  
Ensemble et partenaires**

Cette délibération est importante. Elle acte la volonté forte de la Région d'accélérer la mise en œuvre de la transition énergétique au niveau régional en opérant une massification de nos efforts en matière de rénovation thermique, qui est un des leviers les plus efficaces et rapides pour réaliser des économies d'énergie. Or comme chacun le sait désormais, la principale source d'énergie, la seule énergie réellement propre, c'est celle que nous ne consommons pas. C'est pourquoi, si, sur le plan national, nous exprimons des réserves sérieuses sur la « loi sur la transition énergétique pour la croissance verte » adoptée par l'assemblée nationale le 14 octobre dernier, nous sommes en revanche particulièrement fiers de co-proposer cette délibération avec les groupes de la majorité et satisfaits du résultat. Nous tenons également à souligner l'importance du travail partagé qui nous permet d'aboutir aujourd'hui sur une délibération complète et bien construite.

Je vous le disais, la rénovation des bâtiments est aujourd'hui un enjeu fondamental de la transition. Le logement constitue en effet un gisement

immense d'efficacité énergétique. En choisissant d'axer notre action régionale là-dessus, nous marquons un acte fort et offensif dans la lutte contre le dérèglement climatique, pour une consommation plus soutenable et en faveur de la réduction de la précarité énergétique. Car c'est un des aspects les plus remarquables de ce levier qu'est la rénovation : c'est une mesure à la fois de justice sociale, qui permet aux ménages d'économiser sur une dépense contrainte et un bien humain fondamental, celui de l'accès à l'énergie et à l'usage de la chaleur. Et c'est une mesure environnementale, en ce qu'elle permet de réduire notre empreinte écologique, de nous défaire un peu de notre dépendance aux énergies fossiles et de réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Voilà donc l'investissement public par excellence, tel que nous le défendons : soucieux tout autant des êtres humains, des écosystèmes et de l'avenir.

Si de nombreux dispositifs régionaux existent déjà, il était essentiel de pouvoir clarifier nos orientations politiques. Dans un contexte d'austérité imposée, avec un budget de l'Etat 2015 et des dotations en berne, de nouveaux outils sont proposés aux Rhônalpins, par la mobilisation des fonds européens ou d'outils financiers issus de la loi nationale comme l'éco-prêt à taux zéro (PTZ). Là-dessus permettez-moi tout de même d'exprimer quelques inquiétudes : en effet, après 6,5% de réduction de son budget l'année dernière, le Ministère de l'Écologie souffre à nouveau de coupes de près de 6% pour 2015. Le projet de loi propose 10 milliards d'euros de financements sur 3 ans quand les services de l'État estiment qu'il en faudrait au minimum 10 milliards *par an*. Qu'en est-il alors réellement du financement ? Pour notre groupe, le crédit d'impôt (alors que de plus en plus de français ne gagnent pas assez pour payer des impôts) et certaines aides risquent de favoriser les effets d'aubaine, il nous semble essentiel d'aider à la réalisation des travaux en fonction des revenus de chacun et de l'état de leur logement, en priorisant les logements sociaux dont beaucoup ont été construits dans les années 70 sans souci énergétique, mal isolés et en outre équipés de chauffage électrique très gourmands... Et donc de

conditionner les subventions à des critères à la fois sociaux, économiques et techniques.

La Région ambitionne pour sa part de créer d'autres leviers financiers pour la transition. Nous tenons particulièrement à insister sur ce point car, à l'inverse de la loi de transition nationale, qui fixe de grands objectifs généraux sans se donner ni les moyens ni les outils suffisants à sa réalisation, nous souhaitons que la mise en œuvre des objectifs que nous nous fixons aboutissent sur du concret. Nous serons donc particulièrement vigilants quant à la déclinaison de nos orientations, notamment lors du prochain budget régional. Car la mobilisation des seuls fonds européens ne saurait nous satisfaire et suffire à remplir nos objectifs. La massification des rénovations énergétiques, si elle est un moyen pour nous aujourd'hui d'aller plus loin et d'avoir un réel effet de levier, signifie bien la multiplication des ressources dédiées à cet objectif et ne saurait se résumer à une simple concentration des moyens d'actions déjà existants.

Sur le fond et sans vouloir répéter tous les éléments présentés dans la délibération, nous partageons les constats et les objectifs fixés. Cela va dans le sens de notre proposition pour un grand plan d'urgence de rénovation des habitats existants les plus énergivores. Notre inquiétude étant que certaines Régions moins bien loties ne soient pas en mesure de s'engager dans les mêmes proportions que Rhône Alpes.

Je souhaite revenir par ailleurs sur la question de la filière professionnelle, car une fois encore les bonnes intentions ne sauraient suffire et s'il est vrai que la rénovation est théoriquement une source potentielle importante d'emplois, on ne peut ignorer la situation que connaît aujourd'hui le secteur du bâtiment. La filière de la construction a perdu 70 000 emplois en deux ans et emploie 200 000 salariés payés 600 euros par mois. Avec les politiques d'austérité, le bâtiment connaît une baisse drastique de la commande publique. En Rhône Alpes, les pertes d'emplois pourraient toucher jusqu'à 5 000 postes. Lorsqu'on

évoque la question de la structuration de la filière, il nous semble donc essentiel de parler de l'avenir de cette filière et des besoins de formation qualifiante qui évoluent. Les normes BBC imposent une maîtrise des nouvelles techniques particulièrement poussée. Les nombreuses malfaçons constatées ces dernières années en témoignent. Le besoin de reconnaissance de ces nouveaux métiers, notamment par les institutions de type pôle-emploi, sont nécessaires puisque leur mission reste bien d'accompagner les futurs qualifiés vers un emploi adapté. La Région peut donc ici intervenir par le biais de dispositifs permettant de faire la jonction entre l'évolution des emplois et des formations adaptées. La structuration indispensable de la filière de la rénovation et de l'éco-construction ne se fera pas sans un souci permanent de l'emploi, qualifié et de qualité.

Je conclurai d'un mot. A un an de la conférence des parties sur le climat à Paris, la Cop21, alors que les États répugnent à s'engager sur des objectifs contraignants et à s'en donner les moyens, notre effort à la Région pour le climat se doit d'être exemplaire et de ne négliger aucun levier. La rénovation thermique est une ardente nécessité pour combattre la précarité énergétique, économiser l'énergie et réduire nos émissions de gaz à effet de serre. Mais n'oublions pas aussi que la France compte désormais 3.6 millions de personnes mal logées ou sans abri. Et que 8.6 millions de français vivent avec moins de 964 euros par mois. Avoir un toit et un logement est un droit fondamental. Réquisition des logements vides, accélération des programmes de construction de logements sociaux, droit au logement opposable, refus des expulsions et des coupures d'électricité pour raisons économiques... Je tenais à le rappeler, notre lutte est aussi celle-là.